Utilisation de BPEL pour la gestion des processus métier d'une application locale Étude de cas du calcul des allocations familiales luxembourgeoises

Nicolas Biri*, Pascal Bauler*, Fernand Feltz*, Nicolas Médoc*, Céline Thomase*

*Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann
41, rue du Brill
L-4422 Belvaux
Luxembourg
{nom}@lippmann.lu

Résumé. Nous présentons ici les différentes étapes et techniques de développement choisies pour l'informatisation du traitement des prestations familiales des travailleurs frontaliers du Luxembourg. Après avoir expliqué le cadre, les enjeux et le déroulement global du projet, nous présentons notre utilisation d'un moteur de processus basé sur BPEL et de développement dirigé par des modèles, ces techniques étant utilisées dans le cadre d'un développement agile. A travers le travail réalisé, nous pointons les atouts et les désavantages de l'utilisation de BPEL pour gérer les flux de données d'une application locale ainsi que les enjeux scientifiques intéressants dans ce cadre.

1 Introduction

La création d'un gouvernement électronique (ou e-government) est considérée comme un chantier important par la communauté européenne pour améliorer la qualité de ses services et pour accroître l'intérêt de la population pour l'internet. Si la façade la plus visible d'un gouvernement électronique est la mise à disposition pour les citoyens de portails internet pour gérer leurs demandes administratives, une part nécessaire au bon fonctionnement est également l'automatisation du traitement de ces demandes.

Le sujet est d'autant plus complexe au Luxembourg puisque, par sa taille et son activité économique, les échanges avec les pays voisins sont primordiaux pour la gestion des tâches administratives. En effet, de l'attractivité économique du pays et de son besoin de main d'œuvre résultent la présence de nombreux travailleurs frontaliers. La gestion de leurs droits nécessite naturellement un accord avec l'administration de leur pays de résidence.

Conscient du problème, la CNPF¹ a décidé depuis de nombreuses années de renforcer l'informatisation de son système d'information afin de maîtriser le temps nécessaire à la gestion de ses prestations. Le Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann (CRP-GL) est largement impliqué dans cette restructuration (Bauler et al. 2006, Hitzelberger et al. 2006). Dans cet article, nous présentons la partie de ce projet concernant le calcul des allocations pour les allocataires frontaliers, actuellement en cours de finalisation. Sur le plan technique,

¹ CNPF : Caisse Nationale de Prestations Familiales